

## MINUTES, RESOLUTIONS, &c.

---

A une Assemblée des Citoyens et Notables de la Ville et Paroisse des Trois-Rivières reçus dans l'Association de Tempérance pour le District des Trois-Rivières, tenue dans la Sacristie de l'Eglise Paroissiale de la dite Ville, le Dimanche vingt et un de Mars, Mil huit cent quarante et un, à l'issue des Vêpres.

Le Révérend Messire Thomas Cooke, Grand Vicaire et Curé de la dite Ville et Paroisse, a été appelé à la Présidence, et E. L. Pacaud, Ecuier, a été prié d'agir comme Secrétaire.

Les Résolutions suivantes ont été passées unanimement :—

1. Résolu, Que vû le grand nombre de personnes qui se sont jointes à cette Association de Tempérance dans ce District, il devient nécessaire et même urgent d'établir un Comité Central pour le dit District aux fins de communiquer avec toutes les Associations établies dans les campagnes d'icelui, et pour gérer les affaires de celle établie en cette Ville.

2. Résolu, Que le dit Comité soit composé d'un Président, trois Vice-Présidents et douze Membres dont un agira comme Secrétaire, et un autre comme Trésorier.

3. Résolu, Que Messire le Curé de la Ville et Paroisse des Trois-Rivières et ses successeurs seront Présidents permanents du dit Comité, et que Messire le Vicaire d'icelle Paroisse et ses successeurs seront Vice-Présidents permanents.